

Dossier de candidature en
DEUXIEME OU TROISIEME ANNEE
du DIPLÔME DE COMPTABILITE ET GESTION (DCG)
Année scolaire : 2018-2019

Cadre réservé à l'Administration

Numéro : Décision :

➤ **IDENTITE DU CANDIDAT**

NOM : **Prénom** :

Sexe : Masculin Féminin **Date de naissance** :

Commune de naissance : **Pays** :

Nationalité :

Adresse postale de correspondance (valable jusqu'à fin septembre 2018) :

Numéro de téléphone portable : **Numéro de téléphone fixe** :

Courriel : @.....

➤ **SCOLARITE**

Année scolaire	Etablissement (Nom et commune)	Section	Langue vivante étrangère (LVE)	Diplôme	Activités professionnelles ou autres (stages,...)
2017/ 2018			LVE1 : LVE2 :		
2016/ 2017			LVE1 : LVE2 :		
2015/ 2016			LVE1 : LVE2 :		
2014/ 2015			LVE1 : LVE2 :		

▪ **Baccalauréat :**

Série : **Année d'obtention** :

Langue vivante étrangère 1 : **Langue vivante étrangère 2** :

➤ **AUTRES POURSUITES D'ETUDES ENVISAGEES POUR 2018/2019 :**

	Autre formation envisagée (poursuite d'études) pour l'année à venir	Académie et établissement demandés
1		
2		
3		
4		
5		

➤ **CHOIX DE L'OPTION ALLEMAND :**

Souhaitez-vous suivre l'option d'allemand : Oui Non

➤ **MOTIVATIONS :**

Indiquez les raisons pour lesquelles vous sollicitez l'admission dans la section faisant l'objet de ce dossier de candidature (ou lettre de motivation sur papier libre si nécessaire) :

Date : **Signature du candidat :**

➤ **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :**

- photocopie des bulletins des deux dernières années scolaires (BTS, DUT, Terminale/DCG1) ;
- photocopie du relevé de notes éventuel du DCG ;
- photocopie des diplômes obtenus : pour les candidats de formation BTS et DUT, l'admission ne sera définitive qu'à réception de l'attestation de réussite à l'examen ;
- une enveloppe au format A4 affranchie pour un poids de 100g et libellée à vos noms et adresse.

Tout dossier incomplet sera refusé

➤ **MODALITES D'ENVOI DU DOSSIER :**

Le dossier devra être envoyé par voie postale ou déposé au Secrétariat* du lycée pour le **15 mai 2018 au plus tard** (de sorte qu'il nous parvienne le 15 mai 2018 au plus tard), à l'adresse suivante :

Lycée des Métiers René Cassin
Candidature DCG2/DCG3
4 rue Schoch – BP 67
67046 STRASBOURG Cedex – France

* Secrétariat ouvert du *lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h.*

➤ **DECISION DE LA COMMISSION DE RECRUTEMENT :**

La réponse à votre candidature (admission, inscription sur liste complémentaire ou refus) vous parviendra par **voie électronique** au cours de la **première quinzaine de juin**.

En cas d'admission et après confirmation de votre part du maintien de votre candidature par voie électronique, vous serez destinataire, par voie postale, d'un dossier d'inscription administrative dans la formation.

Ce dossier de candidature ne vous sera pas renvoyé quelle que soit la décision

N.B. Les informations que vous êtes tenu de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé d'informations nominatives. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations que vous pourrez exercer auprès du secrétariat de l'établissement.

Informations complémentaires

➤ **ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :**

- les étudiants titulaires d'un DCG 1, BTS CGO ou DUT GEA entrent en deuxième année (L2) ;
- les étudiants titulaires des UV de DCG 1 et DCG 2 sont susceptibles d'entrer en troisième année (L3).

Epreuve N°	L2	horaire hebdo.	Epreuve N°	L3	horaire hebdo.
UE 2	Droit des sociétés	5	UE 3	Droit social	5
UE 4	Droit fiscal	5	UE 7	Management	7
UE 6	Finance	5	UE 11	Contrôle de gestion	7
UE 10	Comptabilité financière approfondie	5	UE 12	Anglais	1
UE 12	Anglais	3	UE 13	Relations Professionnelles	1
	Module méthodologique	2		Module méthodologique	2
	Allemand (option)			Allemand (option)	

➤ **INFORMATIONS PRATIQUES :**

Les élèves des classes de DCG bénéficient du **statut d'étudiant**, une carte d'étudiant leur est délivrée par le Lycée. Ils bénéficient du régime de Sécurité Sociale étudiant.

Le Lycée ne dispose pas d'internat. Les étudiants peuvent avoir accès aux **restaurants universitaires** ; ils peuvent aussi être demi-pensionnaires (repas de midi) au **restaurant scolaire du Lycée**.